



## Conseil municipal du 28 avril 2014 – Vote du budget 2014

### Intervention de Véronique Miquelly pour le groupe Auriol Ensemble

Madame le Maire, chers collègues, mesdames et messieurs,

Comme vous deviez vous y attendre, le groupe « Auriol Ensemble » et moi-même ne pouvions que réagir, suite à la présentation de votre budget prévisionnel 2014. Tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter, car comme chaque année depuis que vous êtes élue, vous avez respecté la tradition. C'est-à-dire la tradition démocratique, qui consiste à Auriol, à ne pas associer l'opposition à la conception du budget annuel au sein de la commission des finances. Ensuite, félicitation pour le choix de la date : organiser le conseil municipal le plus important de l'année pendant les vacances scolaires, obligeant une partie de mon équipe à annuler des vacances en famille....

Mais pour vous prouver notre sérieux et notre capacité à participer à vos travaux préparatoires du budget, je tenais à vous rappeler le principe fondamental d'un budget communal que nous nous appliquerions à nous même, si nous étions à votre place.

Un budget, n'est pas qu'une suite de chiffres dont l'énumération aurait tendance à faire tourner les têtes. Un budget, c'est un outil dont les collectivités usent pour annoncer sans faux-semblant quelle sera leur action et combien cela va coûter. C'est un cadre tracé à l'intérieur duquel est recensé ce que demain sera fait. Le vote du budget marque la concrétisation des engagements pris par la municipalité. En 2014 Auriol dispose de près de 17 millions d'euros pour assurer le bon fonctionnement des services rendus aux habitants et financer les différents investissements nécessaires au confort de la population.

Malheureusement, force est de constater que votre budget est celui d'un équilibriste, plus précisément celui d'un funambule sur une corde raide en train de s'effiloche. Plusieurs constats depuis que je siège dans ce conseil municipal :

- Un budget de fonctionnement en hausse exponentielle depuis plusieurs années...
- Avec la loi sur les rythmes scolaires, imposée par le gouvernement que vous avez soutenu, et qui devra être appliquée dès cette année, nous nous demandons comment dans ces conditions vous allez pouvoir financer des activités de qualité pour nos enfants.
- Une capacité d'autofinancement quasi nulle, sauf à vendre le patrimoine communal, mais là vous vous y êtes déjà attelée...
- Le recours à l'emprunt, mais dans ce domaine vous avez fait vos preuves avec les emprunts toxiques !
- Reste la manne des subventions du conseil général, mais cela risque de n'avoir qu'un temps... !
- Par ailleurs, vos amis de l'agglomération sont partis, ceux que vous avez soutenus pendant 13 ans, laissant des finances dans un état catastrophique. Cette année il manquait juste la bagatelle de 6 millions d'euros pour équilibrer le budget !! Et vous alliez combler ce manque avec quoi ? La taxe sur les ménages ? La taxe sur les entreprises ? Ou les deux sûrement !!!

Je crois que dans chacune de nos communes, à l'image de ce qu'est entrain d'entreprendre Sylvia Barthélémy la nouvelle présidente de l'agglomération, il faut faire attention à chaque dépense, réduire le train de vie, réduire les emprunts.

Pourtant, durant toutes ces dernières années, vous n'avez cessé de recevoir des avertissements de notre part, des recommandations sérieuses de la part de la chambre régionale des comptes et même attiré l'attention des médias télévisés. Rien n'y a fait !

Vous êtes au tout début d'une nouvelle mandature, la troisième, et nous vous exhortons, Madame le maire, à faire de celle-ci, celle qui va redonner à Auriol un nouvel élan, celle qui va lui permettre de retrouver son

dynamisme avec un centre-ville revitalisé et surtout celle qui va lui redonner son autonomie financière et lui permettre d'envisager un développement harmonieux et ambitieux. Pour cela, et afin de vous persuader que nous ne sommes pas exclusivement animés d'un esprit polémique nous voulons vous suggérer quelques pistes que vous pourriez suivre rapidement :

-Tout d'abord, revoyez votre PLU afin que celui-ci devienne un véritable instrument de développement économique.

-En suite entamez immédiatement une renégociation de tous les emprunts que vous avez contractés et en particulier ceux que l'on qualifie de toxiques.

-Enfin, créez les conditions nécessaires pour que la majorité des travaux effectués sur la commune soient réalisés en régie.

-Il va de soi, que je vous encourage à traiter les finances de la ville et comme vous le disiez lors de votre investiture, « en bon père de famille » : 1 Euro est 1 Euro ! Vous devrez veiller à réduire les frais de fonctionnement de façon drastique .

Ce budget est celui de tous les auriolais et nous attendons tous qu'il soit dépensé efficacement.

C'est à ces conditions, Madame le maire, que nous approuverons votre action future car nous plaçons l'amour de notre ville au-dessus des clivages politiques. Malheureusement, à ce jour, elles sont loin d'être remplies et cela nous oblige, mon groupe et moi-même, à voter contre votre budget prévisionnel 2014.

Merci pour votre attention.